

✓ CONTEXTE

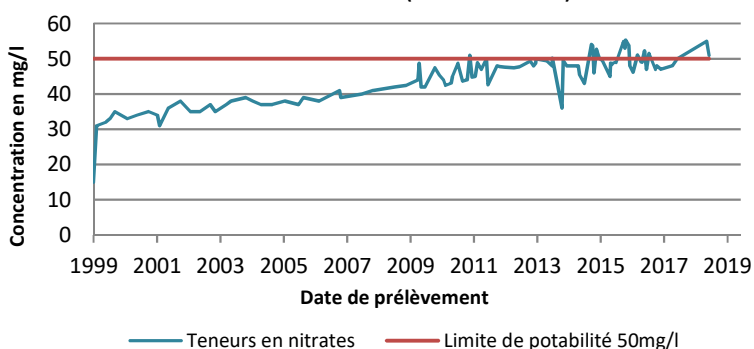
Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Marsal et Haraucourt-sur-Seille (57) assure l'alimentation en eau potable des 492 habitants (en 2013) des deux communes concernées. La ressource mobilisée est le forage de la commanderie à Haraucourt-sur-Seille (36 500 m³/an).

L'aire d'alimentation de cette source s'étend sur une surface de 581 hectares dont 20 % de surfaces forestières et 80 % agricoles et concerne 8 exploitations agricoles.

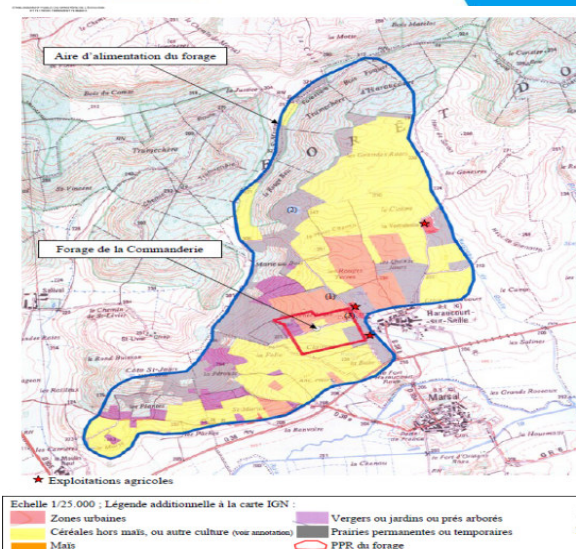
La pollution aux nitrates du captage est principalement liée à une **mauvaise gestion des apports azotés**.

✓ LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

Evolution des teneurs en nitrates du forage de la commanderie (BSS: 01956X0003)



© Données extraites du portail national d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines (ADES) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS)



Extrait de la fiche 57010 Délimitation de Bassin d'Alimentation de Captage // © AERM - BE THERA février 2009

Les teneurs en nitrates dans l'eau du forage sont en **constante augmentation** depuis les années 80, passant de 20 mg/L en 1978 à 48 mg/L en 2015 et dépassant la limite de potabilité en 2018.

Par ailleurs, depuis 2017, les analyses révèlent des dépassements réguliers de la **norme de 0,1 µg/l** du métabolite du diméthachlore (désherbant colza). Ces détections attestent de la vulnérabilité de cette ressource aux pollutions diffuses agricoles.

✓ DES ACTIONS AGRICOLES ENGAGÉES DE LONGUE DATE

- **1981** : Déclaration d'Utilité Publique (DUP) par un arrêté.
 - **2005** : Démarrage de l'opération Ferti-Mieux « Aquae Seille » (Coût total pour l'ensemble de la zone : 675 000€ correspondant à 1,35 ETP/an à raison de 50 000 €/ETP/an).
 - **2009** : Mise en place d'une mission captage par la Chambre d'agriculture 57 (Coût total pour le secteur de 20 000 € correspondant à 0,1 ETP/an sur 4 ans à raison de 50 000 €/ETP/an).
 - **2010** : Dépôt d'un Projet Agro-Environnemental (PAE) proposant des mesures de remise en herbe et de limitation de la fertilisation azotée sur grandes cultures. Il n'y a pas eu de contractualisations des mesures mises en œuvre.
 - **2012** : Réalisation d'un diagnostic territorial multi pressions (coût de l'étude 20 200 € HT, coût pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse : 14 140 €) et élaboration d'un plan d'actions.
 - **2013** : Mise en œuvre du plan d'actions par la Chambre d'agriculture via une commande du Syndicat (coût de la prestation 77 913 € pour une durée de 3 ans, coût pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse : 62 400€).
 - **2015** : Mise en place d'une veille foncière par la Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural (SAFER).
- ⇒ Les actions mises en place depuis 2005 n'ont pas permis d'enrayer l'augmentation des nitrates. Les modifications de pratiques agricoles ne suffisent pas pour reconquérir la qualité de la ressource. Ces actions ne sont pas adaptées à l'enjeu local du forage de la commanderie et nécessitent d'être complétées par des actions plus ambitieuses.

*coût moyen rapporté en 2019

Le programme d'actions agricole sur la zone de protection de l'aire d'alimentation du forage de la commanderie d'Haraucourt-sur-Seille (57) portait sur :

- Le maintien et la remise en herbe des surfaces (objectif 2016 : + 5 hectares d'herbe).
→ Aucune remise en herbe n'avait eu lieu en 2015.
- Le maintien des surfaces boisées.
- Le pilotage de la fertilisation azotée (objectif : 100 % des parcelles de l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC).
→ 98% des parcelles de l'AAC ont été soumises à des plans prévisionnels de fumure.
- La gestion de la matière organique.
→ Aucun épandage de digestat n'a été constaté.
- L'interdiction de dépôts de fumier dans la zone de plus forte vulnérabilité.
→ Aucun dépôt de fumier n'a été constaté.
- La sécurisation de l'utilisation des pulvérisateurs (objectif 2015 : équiper 100 % des pulvérisateurs de buses anti-dérives).
→ 12 exploitations sur 16 étaient équipées de buses anti-dérives en 2015.
- La formation et la sensibilisation des agriculteurs et Opérateurs Eau Potable (OPA) concernés (objectif : sensibiliser 90 % des exploitants chaque année).
→ 3 rencontres techniques ont eut lieu en 2015, 81% des exploitants on bénéficié d'un suivi individuel et 98% des surfaces dans l'AAC ont été suivies.

Bilan 2015

✓ UN BILAN MITIGÉ

- ☹ Une animation engagée depuis des années sous différentes formes qui n'a pas permis d'endiguer l'évolution des nitrates dans la ressource.
- ☹ Une réflexion pour un programme d'actions plus ambitieux porté avec l'ensemble des communes et syndicats situés sur son périmètre et concernés par un captage dégradé, abandonnée par la Communauté de Communes du Saulnois (54).
- ☹ Un plan d'actions grenelle pas suffisamment ambitieux qui visait principalement la réduction de dose, voire l'arrêt d'utilisation de molécules fortement quantifiées au profit d'autres molécules.

DES MARGES DE PROGRESSION POSSIBLES SUR CE SECTEUR

L'évolution de la qualité de la ressource montre les limites des actions agricoles basées sur la réduction de doses et non pas sur des changements de systèmes. La difficulté d'implication de la collectivité dans l'élaboration du programme d'actions Grenelle, liée à un manque de moyens, n'a pas permis de dynamiser l'opération et de mettre en place des mesures plus ambitieuses pour la ressource.

Cet exemple souligne le problème assez largement répandu de collectivités qui, par manque de moyens, restent sur des actions agricoles qui ne sont pas à la hauteur des enjeux existants.

Pour avancer sur cette difficulté et compte tenu de la non implication de l'intercommunalité, le portage du programme d'actions mutualisé avec d'autres collectivités à proximité concernées par les mêmes problèmes, serait une solution à étudier.

Pour plus d'information: deumineau.grandest.fr (N° 57010)